



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 16.09.2008

L'an deux mille huit et le vingt deux septembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

**Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr RASKOPF, Mme BORIE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, DELBES, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

**Absents:** Mr DE GUALY (excusé), Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr BALOUP, Melle PORTAL, Mme RAHOU.

N° 08/152

**Secrétaire :** Mme SABY.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Saby

**REVERSEMENT  
SUBVENTION D.D.J.S.  
DANS LE CADRE DU  
C.E.L.**

Dans le cadre du C.E.L., la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports a versé une subvention de 4 000 € répartie entre les diverses actions :

- Flamenco	F.S.E. Collège	300 €
- Danse de rue	F.S.E. Collège	300 €
- Théâtre	F.S.E. Collège	300 €
- B.D.	Commune	300 €
- Découverte de la science	Commune	200 €
- Séjour neige	Commune	400 €
- Activité jeunesse	Commune	900 €
- Initiations sportives	O.M.E.P.S.	500 €
- Séjours été	Commune	800 €

*Adopté à l'unanimité*

Il convient de reverser l'aide de la D.D.J.S. aux associations supports de ces actions, à savoir : 900 € au Foyer Socio Educatif du Collège, et 500 € à l'O.M.E.P.S.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de reverser l'aide de la D.D.J.S. aux associations ayant porté des actions du Contrat Educatif Local, comme exposé ci-dessus.

DIT que les crédits sont suffisants au budget primitif 2008.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009  
Jacques LASSERRE  
Maire,